

RCS : DIJON  
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00886  
Numéro SIREN : 804 530 061  
Nom ou dénomination : AUX BONS COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2023 sous le numéro de dépôt 6398

Désignation de l'entreprise		SARL AUX BONS COMPTES		21150 CHASSEY		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		7 RUE BASSE DU MOULIN					
Numéro SIRET *		8 0 4 5 3 0 0 6 1 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice N clos le 31/12/2020	
<b>ACTIF</b>				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le ...0.5...JUIL...2023 sous le n° B C398						Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	49 238	016	49 000	238
	Immobilisations corporelles *	028	1 999	030	583	1 416	
	Immobilisations financières * (1)	040	15	042		15	
	<b>Total I (5)</b>	044	51 252	048	49 583	1 669	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	39 441	070	2 298	37 143
			Autres * (3)	072	437	074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	48 464	086		48 464	
	Charges constatées d'avance *	092	476	094		476	
	<b>Total II</b>	096	88 819	098	2 298	86 521	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	140 072	112	51 881	88 190	
<b>PASSIF</b>						Exercice N 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		5 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		500	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		23 076	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		24 287	
	Provisions réglementées			140			
<b>Total I</b>			142		52 864		
Provisions pour risques et charges			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		3 074	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N : .....)			169	22 121	32 251	
	Produits constatés d'avance			174			
<b>Total III</b>			176		35 326		
<b>Total général (I + II + III)</b>			180		88 190		
RENDIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire à joindre à l'imprimé 2		Désignation de l'entreprise		SARL AUX BONS COMPTES		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice clos le 31/12/2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214	
				217	218	70 871		
				Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	-3 600	
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226	1 500		
	Autres produits				230	0		
				Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	68 772	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )				242	21 255		
	Impôts, taxes et versements assimilés dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	189	244	434		
	Rémunérations du personnel*				250	10 500		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 585		
	Dotations aux amortissements*				254	399		
	Dotations aux provisions				256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	5 400		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
				Total des charges d'exploitation (II)		264	43 575	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	25 196	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
				Produits exceptionnels (IV)		290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	909			
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	24 287	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 2, le déficit comptable col. 2		312	24 287	314		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	94		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.MOT-5D)				324	909		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Écart des valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	444		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sextes D)		249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>						997		
Entreprises nouvelles (44 sextes)		986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	18 176	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44. sextes A)	989				
ZRD (44. terd octies)		127	ZRR (44 quinquies C)	138	18 176			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Investissements outre-mer	344				
ZFANG (44. quaterd octies)		345						
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zone de développement priori.	993				
DEDUCTIONS	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	1 500
	Dont divers	Dédution Exceptionnelles :	- art. 39 de cles		655			
			- art. 39 decies A		643			
			- art. 39 decies B		645			
			- art. 39 decies C		647			
			- art. 39 decies D		648			
			- Simulateur de conduite ( art. 39 decies E)		641			
			- art. 39 decies F		990			
- art. 39 decies G		649						
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				352	6 058	354		
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :			360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				370	6 058	372		





3

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des Impôts).

Désignation de l'entreprise : **SARL AUX BONS COMPTES**

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406		
	Autres	410	49 238	412	414	416	49 238
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446		
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456		
	Matériel de transport	460	462	464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 999	472	474	476	1 999
Immobilisations financières		480	15	482	484	486	15
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>51 252</b>	<b>492</b>	<b>494</b>	<b>496</b>	<b>51 252</b>

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations incorporelles		500	49 000	502		504		506	49 000
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	183	562	399	564	566	583	
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>49 183</b>	<b>572</b>	<b>399</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>49 583</b>

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										
<small>(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19% ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>

Logiciel INTAE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302. Septies A bis du Code général des impôts). Désignation de l'entreprise : **SARL AUX BONS COMPTES** Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	2 298	652		654		656	2 298
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>2 298</b>	<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	<b>2 298</b>

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		<b>780</b>

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982b
Nombre d'opérations sur l'exercice	982t
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DIVERS**

Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	503	381	597
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	3 400	380	4 903
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	14 174
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	3 389
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

**DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Désignation de l'entreprise : **SARL AUX BONS COMPTES** Néant

Exercice ouvert le : **01/01/2020** et clos le : **31/12/2020** Données en nombre de mois **12**

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**

**I - Chiffre d'affaire de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
<b>Total 1</b>	<b>106</b>	

**II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>Total 2</b>	<b>144</b>	

**III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
<b>Total 3</b>	<b>152</b>	

**IV - Valeur ajoutée produite**

<b>Total 1 + Total 2 + Total 3</b>	<b>137</b>	
------------------------------------	------------	--

**V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF	117	
---	-----	--

**Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE**  
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD (5 Répartition des salariés) et dans la notice n°2033-NOT-SD (5 Cotisation foncière des

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

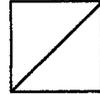
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital )



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

N° SIRET

8 0 4 5 3 0 0 6 1 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AUX BONS COMPTES

ADRESSE (voie)

7 RUE BASSE DU MOULIN

CODE POSTAL

21150

VILLE

CHASSEY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DFIP N° 2065 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 223 du Code Général des Impôts)

Exercice ouvert le 01/01/2020 Et clos le 31/12/2020 Régime simplifié d'imposition   
 Régime réel normal   
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe   
 Si PME innovantes, cocher la case ci-contre   
 Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case

**A IDENTIFICATION**

Adresse du siège social

Désignation, SIRET, dresse de la société : SARL AUX BONS COMPTES  
7 RUE BASSE DU MOULIN  
21150 CHASSEY  
80453006100014

**B ACTIVITE**

Ancienne adresse : (en cas de changement)  
N° Téléphone :

Activités exercées :  
Activité de conseil en gestion et autres conseils aux entre;  
Si vous avez changé d'activité, cocher la case

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :  
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

**C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION** (cf. page 4)

1. Résultat fiscal

Bénéfice Imposable à 31%		Bénéfice Imposable à 28%		Déficit	
Bénéfice Imposable à 15%	6 058	Résultats net de cession/concession/sous-concession des brevets et droits de propriété Industrielle assimilés imposable au taux de 10%			

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérés (art. 238 quindecies)	

3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies  Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur  Zone de développement prioritaire Art. 44 septdecies   
 Entreprises nouvelles art. 44 septies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches d'activités Art. 44 quaterdecies  Zone de restructuration de la défense Art. 44 terdecies   
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées  Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies  Autres dispositifs   
 Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré  PV exonérées relevant du taux à 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art. 244 quater W du CGI) (cocher la case)

**D - IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

**E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice de la déclaration 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

**F - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4** (cf. notice de la déclaration 2065)

Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration  Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe

Nom et adresse de l'entreprise du groupe désignée pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe :  
N°ID. fiscale :

Nom et adresse de société tête de groupe :  
N°ID. fiscale :

**G - COMPTABILITE INFORMATISEE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?  OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : EUROCOMPTA

ECF :  Nom et adresse du prestataire :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :  
Tél :

Nom et adresse du conseil :  
Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :  
N° d'agrément du CGA :

Identité du déclarant :  
Date : 17052021 Lieu : CHASSEY  
Qualité et nom du signataire :  
DUCROS FRANCOIS  
GERANT

CGA  Viseur Conventionné  Tél :



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

SARL AUX BONS COMPTES

Désignation de l'entreprise

31/12/2020

et Date de clôture de l'exercice

J – DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

K – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :	
MVLТ imposées à 15 %	MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLТ imputées sur les PVLТ de l'exercice	
	MVLТ réalisées au cours de l'exercice	
	MVLТ restant à reporter	

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 18/06/2021**

L'an Deux Mille Vingt et Un,

Le Dix Huit Juin,

A Dix Huit heures,

Les associés de la Sarl Aux Bons Comptes, société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000 Euros, se sont réunis au 7 Rue Basse du Moulin – 21150 CHASSEY, en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Sont présents :

François DUCROS, détenant 49 parts sociales,  
Sandrine LECLAIR, détenant 1 part sociale.

Qui détiennent ensemble 50 parts sociales sur un total de 50 parts composant le capital, représentant plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions statutaires.

L'assemblée est présidée par François DUCROS en sa qualité de Gérant de la Société.

Le secrétaire est Sandrine LECLAIR.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1- les récépissés des lettres de convocation remises en mains propres;
- 2- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée ;

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2020,
- Affectation du résultat,
- Quitus à la gérance,

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée ordinaire des associés donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été observées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice 2020 tels qu'ils ont été présenté par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un chiffre d'affaires hors taxes total de **68 772,00 euros** et un résultat net comptable bénéficiaire de **24 287,86 euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 font apparaître un bénéfice de **24 287,86 euros**.

L'assemblée décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

- Un montant de 24 287,86 Euros au compte « Autres Réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'il n'est distribué aucun dividendes au titre de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés donne quitus entier et sans réserve au Président pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## SIXIEME RESOLUTION

Questions diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Dix Neuf heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'ensemble des associés de la société présents.

**François DUCROS**  
Gérant

*certifié conforme à l'original*  
2



**Extrait du rapport de Gestion – Proposition d'affectation du résultat**

**Présentation des comptes et affectation du résultat :**

✓ **Situation de la société :**

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, la situation comptable de la société fait ressortir les données suivantes :

- Le total des produits d'exploitation s'élève à 67 271,73 euros,
- le résultat net comptable est de 24 287,86 euros.

✓ **Présentation des comptes :**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes de l'exercice 2020 font apparaître un chiffre d'affaires total de 68 772,00 euros hors taxe et un résultat net comptable bénéficiaire de 24 287,86 euros.

Le détail des comptes est disponible dans le bilan comptable ci-joint.

✓ **Affectation du résultat :**

Nous constatons que le résultat présente un bénéfice de 24 287,86 euros et nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

- Un montant de 24 287,86 Euros au compte « Autres Réserves ».

.../...



*certifié conforme  
à l'original*



Extrait du rapport de Gestion - Proposition d'affectation du résultat

Présentation des comptes et affectation du résultat :

Situation de la société :

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 la situation comptable de la société fait ressortir les données suivantes :

- Le total des produits d'exploitation s'élève à 57 371,78 euros,
- le résultat net comptable est de 34 287,88 euros.

Présentation des comptes :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur

Les comptes de l'exercice 2020 ont apparus un chiffre d'affaires total de 69 772,00 euros hors taxe et un résultat net comptable bénéficiaire de 34 287,88 euros

Le détail des comptes est disponible dans le bilan comptable ci-joint.

Affectation du résultat :

Nous constatons que le résultat présenté au bénéfice de 34 287,88 euros et nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

- Un montant de 34 287,88 Euros au compte « Autres Réserves »